

Atelier sous-régional sur le trafic d'espèces de faune sauvage et le démantèlement des réseaux illicites transnationaux en Afrique centrale
Libreville, Gabon
3-5 avril 2012

Résumé exécutif

Les gouvernements du Gabon et des États-Unis ont co-présidé un atelier sous-régional sur le trafic d'espèces de faune sauvage et le démantèlement des réseaux illicites transnationaux en Afrique centrale les 3-5 avril à Libreville au Gabon, au cours duquel les représentants des gouvernements d'Afrique centrale ont réfléchi sur la mise en place d'un réseau régional pour la mise en application de la loi faunique en vue de lutter contre le trafic de la faune sauvage et de démanteler les réseaux transnationaux illicites. Les ministres gabonais et centrafricain en charge de l'eau et des forêts ont réaffirmé leur engagement en faveur de la lutte contre le braconnage et le trafic de la faune ; ils ont également plaidé pour le renforcement des efforts en matière d'application de la loi faunique et de la coopération internationale et pour une approche régionale à la résolution de ces problèmes. Des hauts responsables du Gouvernement des États-Unis ont affirmé leur soutien aux efforts des pays de l'Afrique centrale.

Les débats ont porté sur la gestion des menaces que constituent le braconnage et le trafic des espèces protégées et celles en voie de disparition pour les communautés, les écosystèmes, les institutions et les marchés. Aujourd'hui, 30% des espèces chassées dans le Bassin du Congo sont menacées. Des braconniers lourdement armés écumant l'Afrique centrale — qui se sont attaqués à des agents des eaux et forêts et au personnel militaire — sont devenus un danger pour la sécurité nationale des pays de la sous-région. Par ailleurs, le braconnage et le trafic illicite de la faune sont étroitement liés aux autres activités criminelles des réseaux de criminalité transnationale qui contribuent à l'insécurité et à l'instabilité des économies à travers le monde et freinent la mise en œuvre de stratégies de développement durable, y compris les efforts visant la préservation des ressources naturelles et la promotion de l'éco-tourisme en tant que source de revenus pour les gouvernements et les communautés locales.

L'un des thèmes majeurs de l'atelier a porté sur le renforcement des capacités permettant le démantèlement des réseaux illicites transfrontaliers qui braconnent et qui se livrent à la vente illégale de la faune sauvage et des produits fauniques. À l'instar des autres types de crimes à caractère environnemental, le braconnage et le trafic illicite de la faune ont des liens avec les syndicats transnationaux du crime organisé et fleurissent grâce à la corruption institutionnalisée et aux flux financiers illicites. Les autres menaces corollaires, telles que le trafic des narcotiques et le blanchiment d'argent impliquent les mêmes criminels et font du trafic de la faune sauvage une préoccupation croissante pour le développement économique durable et la sécurité nationale.

Environ 150 officiels gouvernementaux, membres des personnels des agences d'application de la loi faunique, et représentants des organisations non gouvernementales et des organismes internationaux de protection de l'environnement, venus d'Afrique centrale, d'Amérique du Nord et d'Asie, notamment de Chine, ont réfléchi ensemble pendant les trois jours qu'a duré l'atelier pour échanger des idées et partager leurs meilleures pratiques en matière de lutte contre le braconnage. Les ambassades américaines de Libreville et de Bangui, ainsi que le Gouvernement du Gabon ont co-organisé l'événement grâce au financement du Bureau de lutte contre le trafic des narcotiques au sein du Département d'État. À la tête de la délégation américaine se trouvait le Premier sous-secrétaire d'État adjoint, chargé des océans, de l'environnement et de la science. La présence des pays de départ et de destination des produits fauniques a renforcé la nécessité d'une solution régionale permettant d'améliorer la coopération internationale.

L'atelier a permis l'échange d'informations et le partage des meilleures pratiques en vue de promouvoir et d'élaborer des solutions innovantes pour éliminer le braconnage et le trafic transfrontalier des espèces fauniques protégées et en voie de disparition en impliquant différentes agences au sein des gouvernements. En outre, les participants ont débattu des voies et moyens permettant de protéger la biodiversité en mettant l'accent sur les partenariats avec les autres pays, les organisations non gouvernementales et les organismes internationaux des autres régions en vue de démanteler les réseaux de trafic illicite. Les participants ont pris l'engagement de mettre en place un réseau pour l'application de la législation faunique en vue de renforcer les efforts de lutte contre le braconnage.

L'atelier a permis de réunir les principaux officiels gouvernementaux et représentants des agences d'application de la loi chargé de la lutte contre le trafic illicite. Le dernier jour de l'atelier, le Ministre gabonais de l'eau et des forêts a présidé une séance plénière portant validation d'un projet de résolution visant la mise en place et l'opérationnalisation d'un réseau régional pour la mise en application de la loi faunique. Au cours des débats sur la planification, les participants ont formulés dix recommandations visant à soutenir la mise en place d'un réseau régional pour la mise en application de la législation faunique, le renforcement des efforts d'application de la loi et un respect plus scrupuleux des dispositions des conventions internationales contre le crime organisé et la corruption. Le Ministre gabonais de l'eau et des forêts s'est félicité de la mise en place d'un réseau régional pour la lutte contre le braconnage. Pour manifester ses engagements, le Gabon envisage la destruction de ses stocks d'ivoire au cours des prochains mois. Tous les participants sont convenus de la nécessité d'améliorer la coordination entre les autorités impliquées dans l'application de la loi faunique dans les pays source, de transit et de destination en vue lutter contre la criminalité organisée transfrontalière et transnationale.